CENTRE DE VOILE DE PANTHIER EN AUXOIS
4B Chemin du Lac
21320 Vandenesse-en-Auxois
03 80 49 26 92
centredevoiledepanthier@gmail.com
www.voile-cvpa.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2019 au

CENTRE DE VOILE DE PANTHIER-EN-AUXOIS

Lieu : CVPA, Grande salle du club.

L'assemblée générale commence à 19h00.

Sont présents adhérents, licenciés du CVPA :

Xavier Akimoff (chef de base), Marie-Eve Béchaux, Clarisse Belorgey, François Bizouard, Eric Boudier, Jean-François Datta, Paul Durante, Michel Galley, Claude Guillet, Laurent Joël, Philippe Lallinec, Delphine Larcher, Emmanuel Morange, Eric Paul, Jacques Sennegon, Marine Sennegon,

Ont donné pouvoir, licenciés du CVPA :

Pierre Cixous à Claude Guillet, Fabrice Coudor à Claude Guillet, Jean Paul et Léone Ravat à Claude Guillet.

Sont présents personnalités et soutiens du CVPA :

Yves Courtot (Président de la communauté de communes), Annick Radigon (adjointe aux sports à la mairie de Pouilly), Michel Poillot (maire de Vandenesse), Michel Raffeau (maire de Commarin)

Eric Dufournier (représentant de la ligue FFV BFC).

Il y a 18 adhérents de plus de 16 ans licenciés présents ou ayant donné mandat. Le quorum (10 adhérents) est dépassé, cette assemblée peut donc délibérer et voter valablement.

Ordre du jour

- Présentation de VNF
- Mot d'accueil du Président
- Présentation du bureau
- Bilan moral 2018
- Bilan d'activité 2018
- Bilan financier 2018
- Bilan sportif 2018
- Projets d'activité 2019
- Bilan prévisionnel 2019
- Approbation du bilan prévisionnel 2019
- Modification du règlement intérieur
- Modification des statuts
- Approbation des tarifs adhésions et locations 2019
- Nomination du comité de direction

Présentation de Voies Navigables de France:

Présentation par M. Serge BEGAT, responsable de centre d'exploitation, du fonctionnement hydraulique du canal du canal de bourgogne, du bief de partage alimenté par les 6 lacs-réservoirs.

Cette présentation qui a fort intéressé l'auditoire est disponible auprès des membres du comité de direction.

Mot d'accueil du Président

Mesdames & Messieurs les élus, adhérents et amis,

Je vous souhaite déjà une excellente année 2019, que tous vos rêves et projets se réalisent avec une bonne santé !!

Merci à tous de consacrer votre soirée au CVPA. Merci aux élus à monsieur Yves Courtot président de la communauté de commune, monsieur Michel Poillot maire de Vandenesse, Michel Raffeau maire de Commarin, madame Annick Radigon adjointe aux sports à Pouilly.

Merci aux anciens présidents du CVPA Jean François Datta, Paul Durante et Eric Boudier.

Je vous présente les excuses de Jocelyn Chapotot maire de Créancey.

Présentation du bureau

Le bureau est actuellement composé :

- d'un président : Claude Guillet,
- d'un vice-président : Eric Boudier,
- d'un trésorier : Laurent Joël,
- d'un secrétaire : Philippe Lallinec.

Le comité de direction (ou conseil d'administration) est composé du bureau, auquel s'ajoutent des membres supplémentaires : Delphine Larcher, Emmanuel Morange, Jean Daniel Renaud, Eric Paul, dont les fonctions ne sont pas spécifiques au sein du comité de direction.

Le président remercie l'équipe du bureau pour son engagement au sein du Club de Voile.

Bilan moral 2018

Nous avons vécu une très belle deuxième saison dans notre nouvelle base. Beaucoup de soleil, beaucoup de fréquentation, avec plus de scolaire, un fort développement des cours de voile au particulier, des locations en forte croissance et au final une utilisation du site qui, je l'espère, est proche de l'ambition des élus. Quoi qu'il en soit je me tourne vers eux pour les remercier encore une fois d'avoir pris le risque de cet investissement. La base est un atout qui rehausse l'attrait touristique local de par son ampleur et sa bonne intégration dans le paysage mais encore fallait-il la faire vivre pleinement et je pense que l'équipe du CVPA a réussi ce pari.

Je glisse un petit mot sur le bâtiment car je tiens à vous dire qu'au cours de la saison plusieurs visiteurs (étrangers ou Français) ont tenu à exprimer leur admiration pour la réussite architecturale.

La question cruciale du niveau d'eau n'a pas été un handicap cette saison. Merci aux professionnels de VNF: ils opèrent avec les aléas du climat mais aussi avec leur savoir-faire dans la gestion de l'eau. Le lac était à son niveau maximum en mars et nos activités se sont déroulées sans entrave pour se terminer mi-octobre, date somme toute tardive après un été très sec. C'est rassurant pour l'exploitation de notre base de voile de savoir que nous résistons à des pluviométries aussi faibles. Nous avons dû nous résoudre à fermer le club seulement 3 jours en saison pour cause de mauvais temps. La météo a donc été très favorable.

Notre développement s'est accéléré comme vous le verrez dans les rapports d'activité et financiers. Notre chef de base a récolté cette année les fruits des graines semées en 2017: la réussite de l'offre de stages c'est d'abord la satisfaction des pratiquants qui nous font une bonne publicité. Merci à Xavier pour son engagement, ses qualités pédagogiques et l'excellente image qu'il donne du CVPA.

Quid de la belle équipe des bénévoles du CVPA? Elle n'est pas très importante en nombre mais la capacité de répondre présent et l'ardeur à la tâche font que, comme on dit aujourd'hui, « on a assuré » en étant malgré tout parfois un peu limite. Merci à tous ceux qui étaient là à l'ouverture, à la régate phare de la ligue, à la journée portes ouvertes et la fermeture. Merci aux quelques-uns qui ont assurés des permanences le week-end, condition indispensable à notre promesse d'une base ouverte 7 jours sur 7 en saison. Je souhaite que nous continuions de nous développer en nombre d'adhérents car le besoin d'actions bénévoles va continuer de s'accroître. Le succès des régates phare de ligue à Panthier se confirme. Nous aurons en juin prochain cette régate à assurer et je dois dire qu'en 2018 nous avons été un peu justes en effectif pour assurer la logistique sur l'eau. A cause de cette insuffisance de moyens humains nous avons dû nous satisfaire du report du critérium de fin juin. Nous n'étions que 2 à nous porter volontaire pour cette régate.

Remerciements également à notre ligue de voile qui nous aide dans l'organisation des évènements et à nos partenaires, le Camping du Lac et David Plet son dirigeant toujours prêt à nous aider et l'office du tourisme qui nous fait une bonne pub.

Remerciement à la ville de Pouilly et à la commune de Vandenesse qui nous soutiennent chaque année.

Je souhaite que le club se développe avec des adhérents locaux pour qui la base deviendrait un lieu de sport nautique et de camaraderie. Des Polliens et des Polliennes devraient s'intéresser à cette structure à 2 pas de chez eux. Notre comité de direction ne comprend que des personnes résidant à plus de 20 km du lac. Aux locaux aussi de s'approprier ce lieu car la proximité est un gage de bon fonctionnement. Quand on voit l'enthousiasme des gamins en stage scolaire on se dit que le temps consacré à faire vivre le club est un temps citoyen très utile à l'éducation de nos jeunes. J'appelle donc les bénévoles locaux à venir nous aider à réaliser nos locations par exemple en accueillant et en tenant la caisse par exemple et j'appelle en outre nos adhérents à rejoindre le comité de direction.

2019 sera une année au cours de laquelle nous espérons encore du développement avec davantage de groupes et davantage de cours. La communauté de commune a étudié avec nous la possibilité de définir un poste à plein temps avec notre chef de base. C'est chose faite. Il interviendra sur le circuit automobile et au CVPA. C'est pour nous une garantie de développement en étant assuré d'avoir chaque année notre moniteur. En outre nous envisageons de renforcer l'équipe avec un salarié professionnel de la voile en CDD et nous aurons en principe le soutien de la région qui nous a accordé une subvention conséquente. Ces aspects ne sont pas encore totalement bouclés aujourd'hui mais en bonne voie.

En ce qui concerne le club il est nécessaire de renforcer le comité de direction. Il nous faut un nouveau secrétaire et le poste de vice-président est à pourvoir.

Pour terminer je dirai avec le sage, que le monde, pour chacun d'entre nous il est d'abord comme on le fait. Notre engagement dans le CVPA c'est d'abord prendre du bon temps dans un sport que nous aimons pratiquer, et c'est aussi, dans un esprit de club le désir de partager cette détente avec le public adulte et de faire découvrir aux jeunes le plaisir écologiquement inoffensif de maîtriser un bateau à voile soumis aux variations d'humeur d'Eole.

Bonne année 2019 à tous.

Bilan d'activité 2018

Chronologie / évènements

- Finalisation du rangement du hangar (rangement des voiles).
- Achat de 2 big paddles et 2 kayaks une place.
- Ouverture du club le 10 mars 2018. Le lac est au top niveau.
- Remise en état de la flotte des dériveurs qui peuvent tous naviguer aujourd'hui.
- 3 avril : embauche du chef de base pour un CDD de 6 mois.
- Stage de Pâques : 6 stagiaires.
- 28 avril : journée sécurité animée par Xavier, le chef de base.
- De fin mai à début juillet : 8 classes en stage de 4 jours chaque semaine.
- 9 juin : soirée conviviale et dimanche 10 juin: journée portes ouvertes.
- 23 et 24 juin : régates phares de la ligue. 60 participants et 100 couverts le soir dans une ambiance festive. Du bon vent encore cette année ! Des participants enchantés par notre accueil.
- Juillet et août : embauche d'un salarié supplémentaire pour assurer une ouverture à 100% et les locations pendant que Xavier donne les cours de voile.
- Le 15 septembre : participation à la journée des associations à Pouilly.
- Fermeture mi-octobre car la mise à l'eau commençait à devenir impossible tant l'épaisseur de vase était importante. Pourtant le niveau du lac était encore intéressant pour naviguer. A noter que le niveau d'eau est resté important malgré un été complètement sec.

Conditions de travail et d'accueil

- Communication internet et téléphone : en progrès avec un changement d'opérateur (free→orange pro) et une meilleure réponse au téléphone.
- Ouverture du centre très importante avec seulement 3 jours de fermeture pour cause de mauvais temps.
- Sécurité : très peu d'intervention comme en 2017.
- Locations : bonne clientèle familiale sympathique et agréable.
- Toujours de bons retours sur la pédagogie des cours collectifs.
- Ecole de sport : maintenue avec des élèves enfants de famille adhérente. Toujours à renforcer.
- Poursuite des sorties en canoë avec le camping.
- Difficultés : stages multi niveaux difficiles à mettre en place. Il faudra proposer des cours particuliers pour des demandes spécifiques de niveau.
- Bilan adhésion : 62 adhérents dont 19 jeunes. De nouvelles familles nous ont rejoints ce qui correspond à la vocation de notre club. Encore trop peu d'adhérents habitant la zone proche du lac.
- Participation des bénévoles : près de 151 jours consacrés au club par les adhérents dont un peu plus de la moitié par votre serviteur.

Constats et évolutions notables (cf. annexe 1)

- Evolution du nombre de licences club (+ 18% 58 licenciés).
- Forte augmentation des licences écoles (+ 98% 184 licenciés).
- 2850 personnes ont fréquenté le club pour des cours ou de la location.
- 73% des recettes sont encaissées en juillet et août sur 6 semaines.
- Location, kayak 3 places et paddle font 73 % des recettes.
- Les nouveaux supports (big paddle et kayak une place) n'ont pas cannibalisé les anciens !

- On note un progrès des engins à voile ce qui confirme notre vocation !

Vote : le bilan d'activité 2018 est voté à l'unanimité.

Bilan financier 2018 (cf. annexe 2)

Nous avons réalisés en 2018 une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire calée sur les mouvements du compte courant comme en 2017, en introduisant des amortissements.

Nous avons utilisé le progiciel CASICO recommandé par le Comité Départemental Olympique et Sportif et disposons des outils de base d'une comptabilité ce qui devient indispensable pour les dossiers de subventions d'autant que nous atteignons des chiffres importants pour un petit club.

Les recettes s'élèvent à : 56 748€ les dépenses 56 701€ à soit un résultat de +47 € (voir le détail dans le tableau du bilan financier joint en annexe).

Compte tenu des recettes le résultat est faible mais il convient de souligner que :

- nous ne nous sommes pas limités dans les dépenses de mise à niveau du club compte tenu de nos réserves et avons investi en aménagement, en matériel nouveau et en réparation pour avoir rapidement des conditions d'exploitation correctes ;
- comme annoncé lors de l'AG 2017, nous avons embauché pendant 2 mois un animateur pour la location sachant que nous donnions priorité à la qualité de service quitte à ce que l'opération soit tout juste rentable ;
- Le niveau de subvention du CNDS est très faible ;

Ressources : baisse de la subvention du CNDS qui contribue à hauteur de 1,8% de nos dépenses.

Forte augmentation des stages, scolaires et locations.

Baisse des groupes (20%).

Les investissements réalisés concernent :

- l'amélioration du rangement du matériel,
- la mise à niveau de l'accastillage des bateaux (trampoline, voile, pouliers,…),
- la remise à niveau des moteurs des annexes de sécurité,
- l'achat de 2 big paddles et 2 kayaks 1 place.

Les charges de bâtiment restent très importantes et en particulier les postes :

- électricité (2300 €),
- eau (460 €).

Une étude est à faire début 2019 pour diminuer ces charges.

Le poste déplacement mission et réception correspond aux frais de déplacement du chef de base et aux repas servis dans le cadre de réception pour lesquels il y a une contrepartie dans les recettes à la rubrique "manifestation extra sportives".

Le "poste déplacements objets de dons" correspond aux indemnités des membres du bureau en don de frais de déplacement pouvant faire l'objet d'un crédit d'impôt si ce montant est porté sur la déclaration d'impôts.

Le montant des cotisations FFV est de 5302 € alors que celui des recettes est de 6000 €.

Les achats de big paddle, kayak et du matériel informatique ont été amortis sur 4 ou 5 ans.

Parmi les recettes, à noter les points suivants :

- la location a rapporté près de 18 000€,
- les produits divers sont liés au remboursement de l'assurance suite au vol de chèques vacances lors du cambriolage,

- la vente de repas lors des manifestations sportives (1211 €) qui compense pour une grande partie les frais de réception.

Vote : le bilan financier 2018 est voté à l'unanimité.

Bilan sportif 2018

Quelques séances d'école de sport ont eu lieu. Cette activité est à continuer de développer.

Projets d'activité 2019

Ouverture début mars 2019, date à définir au prochain comité de direction.

Embauche du chef de base Xavier Akimoff en CDI au 1er mars en groupement d'employeur avec la communauté de commune (gestion administrative par l'APSALC).

Embauche d'un moniteur CQP initiateur voile dans l'idéal les WE de mai juin et les mois de juillet et août.

Embauche d'une personne en juillet et août pour la gestion de la location (du 14 juillet au 20 août).

Renforcement du bénévolat en juillet et août pour aider à la gestion de la location.

Grosse activité scolaire programmée de mai à début juillet avec 8 écoles et 9 classes attendues (4 jours par classe).

Renforcement de la publicité sur l'école de voile.

Régate laser le dimanche 7 avril 2019.

Régate inter-séries de la région Bourgogne Franche Comté prévue le 22 juin et régate Bourgogne Franche Comté le 23 juin.

Journée porte ouverte prévue courant juin, date à définir.

Participation à la journée omnisport de la ville de Pouilly le 7 juillet.

Vote : le projet d'activité 2019 est voté à l'unanimité.

Bilan prévisionnel 2019 (cf. annexe 3)

Le bilan prévisionnel 2019 reprend celui de 2018 avec quelques évolutions notables :

- baisse des locations car 2018 était spécialement favorable au plan météo,
- baisse des achats en fourniture et équipements car nous sommes à niveau.

Investissements à l'étude :

- un moteur 20 CV (selon les opportunités),
- un cinquième catamaran école,
- des voiles et trampoline pour catamaran new cat 14,
- une grande voile pour le lookout,
- deux paddle gonflables,
- des shorties grande taille,
- un protège hélice moteur,
- une tondeuse / tracteur pouvant aussi être utilisée pour remonter le matériel de la plage (selon les opportunités),
- un dragon boat (si constitution d'une équipe de l'ordre de 20 personnes)
- la mise en œuvre d'une plateforme de sable en dessous du quai pour limiter le risque chute des personnes et permettre l'accueil des non navigants sur la plage.

Nous retiendrons un objectif d'investissements de 5 000€.

Ce budget intègre une subvention que la région accordera au groupement d'employeurs : 12 000 € dont 7 000 € pour la main d'œuvre et 5 000 pour le matériel utilisé par le chef de base.

Le club attend l'augmentation du nombre d'adhérents pour envisager l'aménagement de la plateforme du parc à bateau avec un local de type bungalow ou chalet.

Vote : le projet de bilan prévisionnel 2019 est voté à l'unanimité.

Modification du règlement intérieur (cf. annexe 4)

Les modifications visent à :

- élargir la possibilité de stationnement des bateaux sur le parc en haute saison,
- statuer sur le prêt de matériel nautique aux invités des adhérents.

Le stationnement d'un bateau en haute saison dans le parc est ouvert aux visiteurs intéressés suivant le tarif de 1 € par jour de stationnement.

Les conditions d'accueil des invités des adhérents venant à une journée découverte des activités nautiques pourraient être définies ainsi :

- la priorité doit être donnée à la location des bateaux ;
- si l'adhérent est inscrit préalablement sur DOODLE ou s'est signalé auprès d'un membre du bureau (obligatoire) pour l'ouverture, la gestion du club et des locations (chef de base), l'invité peut naviguer sur un support du club sans paiement de la location ;
- si l'adhérent vient naviguer avec un invité :
    a. il peut naviguer sur un support du club avec son invité sans payer de location (l'adhérent doit être présent sur l'embarcation avec son invité),
    b. l'invité doit payer le coût de la location de toute embarcation du club qu'il utilise seul.

Vote : les modifications du règlement intérieur sont votées à l'unanimité.

Modification des statuts (cf. annexe 5)

Les statuts du club vont être modifiés pour confirmer notre vocation :

- d'accueillir des personnes en situation de handicap pour des activités nautiques variées ;
- de faire découvrir le milieu naturel du lac au public.

Vote : les modifications de statuts sont votées à l'unanimité.

Approbation des tarifs des adhésions et locations 2019 (cf. annexe 6)

Selon nos statuts, les tarifs sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale chaque année. Ils sont détaillés en annexe 2.

Pas d'évolution des tarifs d'adhésion.

Evolution des tarifs de location :

- tarifs de location pour une heure ou une demi-journée (suppression du tarif de location pour 2 heures),
- ajout du lookout au tarif de location.

Vote : les tarifs des adhésions et locations sont votés à l'unanimité.

Nomination du comité de direction

L'appartenance au comité de direction est remise en question à chaque AG selon nos statuts.

Se sont présentés au comité de direction 2019: Delphine Larcher, Eric Boudier, Laurent Joël, Jean Daniel Renaud, Eric Paul, Philippe Lallinec, Claude Guillet, Emmanuel Morange, .Jacques Sennegon.

Vote : tous les candidats au comité de direction sont élus à l'unanimité

Fin de l'assemblée vers 21h30.

Les participants sont appelés à partager le verre de l'amitié. Merci à Marie Eve et Claude d'avoir préparé la collation.

Le président : Claude Guillet

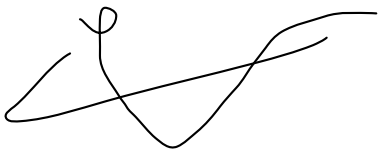

Le rédacteur: Philippe Lallinec

Philippe Lallinec

Annexes

- Annexe 1 : nombre de licences et fréquentation du centre par le public
- Annexe 2 : bilan financier 2018
- Annexe 3 : bilan prévisionnel 2019
- Annexe 4 : règlement intérieur
- Annexe 5 : statuts du CVPA
- Annexe 6 : tarifs des adhésions et des locations 2019

Annexe 1 : nombre de licences et fréquentation du centre par le public

Nombre de licences depuis 7 ans

(source: stat de la ffvoile. 6 licences de 2018 sont comptabilisées en 2019 par la ffvoile)

Années	Licences	Licences Ecole	Total
2012	77	140	217
2013	55	150	205
2014	37	170	207
2015	39	151	190
2016	36	144	180
2017	49	93	142
2018	**58**	**184**	**242**
2018/2017	**+18%**	**+98%**	**+70%**

27 familles en 2017 et 31 en 2018 soit +15% : ce chiffre traduit notre véritable progression

Fréquentation du centre par le public

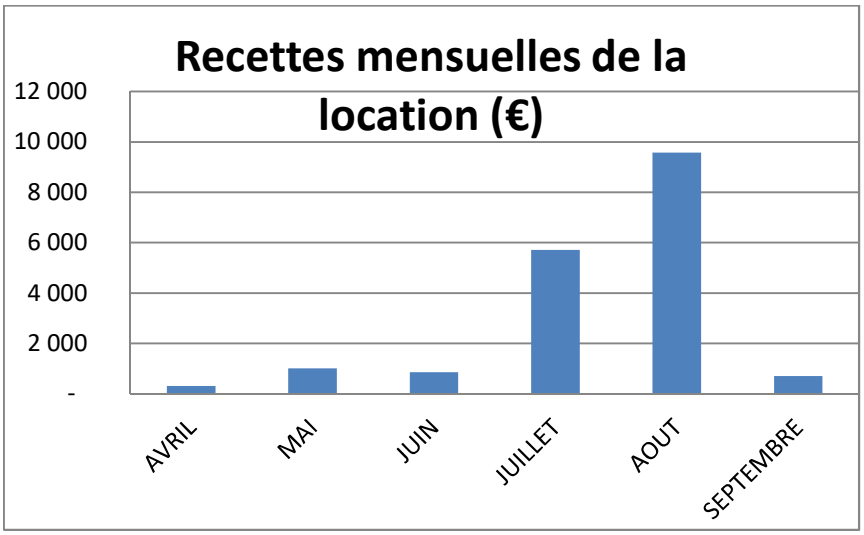

2850 personnes sont passées sur nos supports pour des cours ou de la location (1600 en 2017)

Forte concentration en juillet et août: 73% des recettes sont encaissées en 6 semaines

Annexe 2 : bilan financier 2018, compte de résultat et bilan.

COMPTE DE RÉSULTAT - Exercice 2018 - CVPA :

	DÉPENSES			RECETTES	
N°	INTITULÉ	MONTANT	N°	INTITULÉ	MONTANT
605	Achats de matériel et équipements	1 012	708	Services rendus aux membres	154
6051	Equipement nautique	2 965	744	Commune	1 100
6061	Fournitures non stockables (eau...)	2 781	745	Subvention CNDS	1 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 724	750	Cotisations membres	6 301
6064	Fournitures administratives	406	752	Manifestations extra - sportives	1 211
607	Achats	77	758	Produits divers	638
6071	carburant	314	7581	stage	7 325
615	Travaux, entretien et réparation	1 129	7582	scolaire	10 368
616	Assurance	1 858	7583	groupe	5 475
618	Documentation	55	7584	cours particuliers	1 310
625	Déplacements, missions et réceptions	2 116	7585	location	17 958
6251	Déplacements objet d'un don	2 222	7586	don de frais de déplacement	2 222
6261	Frais Postaux	23	761	Produits financiers	186
6262	Télécommunications	631	771	Produits Exceptionnels	1 500
627	Frais bancaires	487			
628	Divers	300			
635	Autres impôts et taxes	99			
641	Rémunération du Personnel	16 588			
6451	Cotisations URSSAF	13 678			
650	Cotisations	5 352			
671	Charges Exceptionnelles	1 880			
68154	Dotations Amortissements Matériel	771			
68183	Dotations Amortissements Informatique	233			
TOTAL DÉPENSES		**56 701**	**TOTAL RECETTES**		**56 748**
	RÉSULTAT :	**47**			
86	Contributions volontaires en nature	13 621	87	Contributions volontaires en nature	13 621
	TOTAL	70 369		TOTAL	70 369

BILAN - Exercice 2018 CVPA

CASICO

ACTIF

	INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00
2154	Matériel	4 517.30	771.32	3 745.98	0.00
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00
2182	Mater el de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00
2183	Matériel informatique	959.96	232.46	727.50	0.00
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00
261	Titres			2 301.00	2 281.50
	Total Actif Immobilisé			6 774.28	2 281.50
350	Stocks matière et équipements			0.00	0.00
	Total Actif Circulant			0.00	0.00
506	Actions			0.00	0.00
508	SICAV			0.00	0.00
512A	Compte Courant			5 065.05	6 521.08
512B	Compte Epargne			0.00	0.00
514	Banque postale			0.00	0.00
515	Livret A			22 657.11	25 705.80
530	Caisse			66.00	0.00
	Total Trésorerie			27 783.16	32 226.88
410	Adhérents			0.00	0.00
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00
425	Personne			0.00	0.00
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00
486	Depenses Constatées d'Avance			0.00	0.00
	Total Actif			34 557.44	34 510.38

PASSIF

	INTITULÉ	N	N-1
101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
106	Reserves	34 510.38	34 510.38
110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
120	Résultat de l'exercice (120)	47.06	0.00
	Total Fonds Propres	34 557.44	34 510.38
131	Europe / Etat	0.00	0.00
132	Région	0.00	0.00
133	Département	0.00	0.00
134	Commune	0.00	0.00
135	CNDS	0.00	0.00
136	Autres	0.00	0.00
	Total Subventions	0.00	0.00
151	Provisions	0.00	0.00
161	Emprunts	0.00	0.00
194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
400	Fournisseurs	0.00	0.00
401	Dettes	0.00	0.00
402	Autres Dettes	0.00	0.00
430	Dettes Sociales	0.00	0.00
4686	Charges à payer	0.00	0.00
487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
	Total Passif	34 557.44	34 510.38

Annexe 3 : bilan prévisionnel 2019

COMPTE DE RÉSULTAT - BUDGET 2019 - CVPA :

	DÉPENSES			RECETTES	
N°	INTITULÉ	BUDGET 2019	N°	INTITULÉ	BUDGET 2019
605	Achats de matériel et équipements	800		subvention régionale	3 000
6051	Equipement nautique	2 000	744	Commune	1 100
6061	Fournitures non stockables (eau...)	3 800	745	Subvention CNDS	1 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 000	750	Cotisations membres	7 000
6064	Fournitures administratives	300	752	Manifestations extra - sportives	1 300
607	Achats	100	758	Produits divers	-
6071	carburant	450	7581	stage	8 000
615	Travaux, entretien et réparation	700	7582	scolaire	12 000
	assainissement	1 500	7583	groupe	5 000
	surveillance légionelle	150	7584	cours particuliers	1 800
616	Assurance	1 900	7585	location	17 000
618	Documentation	100	7586	don de frais de déplacement	1 500
625	Déplacements, missions et réceptions	1 600		Rétrocession des locations de la salle	500
6251	Déplacements objet d'un don	1 500	761	Produits financiers	180
6261	Frais Postaux	50	771	Produits Exceptionnels	-
6262	Télécommunications	800			
627	Frais bancaires	500			
628	Divers	-			
635	Autres impôts et taxes	100			
	taxe VNF	220			
641	Rémunération du Personnel	17 000			
6451	Cotisations URSSAF	12 500			
650	Cotisations	5 900			
671	Charges Exceptionnelles	-			
68154	Dotations Amortissements Matériel	1 534			
68183	Dotations Amortissements Informatique	237			
TOTAL DÉPENSES		**54 741**	**TOTAL RECETTES**		**59 380**
	RÉSULTAT :	**4 639**			
86	Contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	TOTAL	59 380		TOTAL	59 380

Budget avec 5000 € investis

Emploi: un chef de base, un CQPAMV 0,3 ETP et un aide location 0,11 ETP.

Subvention : 2333 € intégrées en déduction des charges salariales

3000 € pour le matériel.

Annexe 4 : ajouts au règlement intérieur

1) Le stationnement provisoire de bateaux de moins de 5 mètres en haute saison est possible pour une durée inférieure à 30 jours, en acquittant une redevance journalière fixée dans nos tarifs et ce, pour tout demandeur membre ou non du CVPA. Une convention est à signer entre le CVPA et le demandeur.
   (Ceci correspond à une demande de campeurs par exemple)

2) L'utilisation de pneumatique pour le rangement des bateaux est interdite. *(lutte contre les surfaces d'eau favorisant les moustiques)*

3) L'accostage est interdit toute l'année dans cette zone. *(zone de protection des oiseaux)*

4) Le prêt de matériel à la famille ou aux amis sans accompagnement sur l'eau par l'adhérent n'est possible que dans le cas où l'adhérent assure une permanence pour laquelle il s'est inscrit au préalable. *(homogénéité du comportement des adhérents)*

Annexe 5 : ajouts aux statuts du CVPA

Elle a pour objet :

- de favoriser l'approche du milieu nautique par les jeunes et les adultes en situation de handicap,

- de mener des actions de découverte et de compréhension du milieu naturel autour du lac.

Les moyens d'action de l'association sont :

- les séances découvertes du milieu naturel,
- la mise à disposition de moyens nautiques divers adaptés à notre public.

Annexe 6 : tarifs des adhésions et des locations 2019

Les tarifs adhésion sont inchangés:

2019

Centre de Voile de Panthier en Auxois
48 Chemin du lac
21320 VANDENESSE EN AUXOIS
Tél. 03 80 49 26 92
centredevoiledepanthier@gmail.com
site : www.voile-cvpa.com
Retrouvez l'actualité du club sur Facebook

Bulletin d'adhésion et règlement à retourner à l'adresse ci-dessus

Adhésion non navigant	Jeune,adulte, étudiant, chômeur	30 €	Adhésion sans licence FFV : adhésion de soutien, donne droit à l'accès aux locaux du club en présence d'autres adhérents.
Adhésion Simple			Adhésion au club + licence FFV: pour les propriétaires, qui souhaitent adhérer au club. Licence sans droit d'accès aux entraînements du club et de la ligue. Pas d'utilisation du matériel du club.
	Adulte	85 €	
	Étudiant, chômeur	70 €	
Loisirs	Jeune	120 €	Adhésion au club + licence FFV: adhérents souhaitant bénéficier de tout le matériel et des entraînements du club ou de la Ligue. Le Pack famille comprend deux parents et jusqu'à trois enfants.
	Adulte	150 €	
	Étudiant, chômeur	120 €	
	Pack famille	300 €	
	Pour tous les adhérents licenciés, 50% de remise sur les cours particuliers.		
Options	Tarif parc à bateaux	70 €	Réservé aux adhérents licenciés.
	Tarif supports compétition	100 €	Optimist, Planche à voile.
		150 €	Dériveur.

TARIF LOCATION

Tarifs des locations par embarcation 2019 :

Prix pour 1heure.

- Kayak une place : 10 € l'heure
- Kayak deux ou trois places : 15 € l'heure
- Annexe bleue : 15 € l'heure
- Paddle, avirons : 10 € l'heure
- Grand Paddle: 30 € l'heure
- Optimist : 15 € l'heure / 30 € la demi-journée
- New cat : 30 € l'heure / 60 € la demi-journée
- Hobbie 16 et Dart : 35 € l'heure / 70 € la demi-journée
- 420 et laser : 20 € l'heure / 40 € la demi-journée
- Planche à voile : 15€ l'heure / 20 € la demi-journée
- Location du Bateau collectif : 40 € l'heure / 80 € la demi-journée

Tarifs cours 2019 :

- **Cours particuliers :** Prix pour 1 heure / 2 heures / 5 heures en cas d'achat anticipé des cours en une seule fois.

    - Optimist : 30 / 45 / 113 €
    - 420/laser : 35 / 50 / 125 €
    - Catamaran : 50 / 70 / 175 €
    - Planche à voile : 35 / 50 / 125 €

- **Stages initiation ou perfectionnement, voile ou canoë kayak ou paddle:**

120 € par stagiaire pour 5 demi-journées. Minimum 3 stagiaires.

- **Groupes :**

    - Formule découverte et initiation à la voile ou au canoë kayak ou au paddle :
        - Scolaire : 170 € par séance jusqu'à 20 élèves. 8 € par élève supplémentaire.
        - Autres : 170 € par séance jusqu'à 20 élèves. 12 € par élève supplémentaire.
          6 personnes maxi en planche à voile et paddle.
    - Formule stage autour du lac à partir de septembre :
        - Scolaire et autres : 150 € par séance de 3H.